

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ (APM)

N° de la demande de soumissions : FP802-150186 **Date de clôture :** Le 23 novembre 2015
Heure : 14 h

Appel d'offres FP802-150186

Titre: Remplacement de la base de la rampe d'accès, île Puffin (T.-N.-L.)

Les soumissions scellées et signées seront acceptées jusqu'à 14 h, heure avancée de l'Est, le 23 novembre 2015 pour les services, conformément aux documents annexés.

Veillez transmettre la soumission à Beverly Shawana. Assurez-vous que toutes les enveloppes extérieures (c.-à-d. enveloppes de services de messagerie) indiquent la même adresse, comme dans l'exemple ci-après.

Toutes les soumissions reçues après la date et l'heure susmentionnées seront jugées en retard et retournées aux expéditeurs sans être ouvertes. Les soumissions peuvent être modifiées par courriel, lettre ou télécopieur (613-991-1297), à condition que l'appel d'offres et la ou les modifications soient reçus avant la date de clôture des soumissions.

La présente trousse d'appel d'offres comprend les éléments suivants :

1. Avis d'appel d'offres
2. Formulaire de soumission (*à remplir par le soumissionnaire*)
3. Spécifications/énoncé de travail (services de construction)
4. Tableau des prix (*à remplir par le soumissionnaire*)
5. Plans estampillés

Lieu(x) de clôture :

Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

Veillez envoyer votre proposition électronique à l'adresse suivante :

Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier et les cautionnements de soumission

Pêches et Océans Canada

À l'attention de : Beverly Shawana

Centre d'approvisionnement – bureau d'Ottawa

Salle 9W081, 9^e étage

200, rue Kent, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Téléphone : 613-949-1490

Remarque :

Tous les cautionnements de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale

indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n^o 1 ou n^o 2.

Nature des travaux :

Les travaux consistent à fournir l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre, des matériaux et de l'équipement nécessaires au remplacement de la base de la rampe d'accès à l'île Puffin, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ces travaux devront être exécutés conformément aux spécifications et aux dessins à l'appui et ils seront assujettis aux modalités du contrat.

En général, les travaux à effectuer en vertu du présent contrat doivent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les tâches suivantes :

- .1 Le retrait de la section délabrée de la rampe d'accès existante (combinaison de socles de soutien en béton armé et d'une construction en bois traité), tel qu'il est indiqué sur les dessins.
- .2 L'approvisionnement et l'installation d'une nouvelle rampe d'accès, dotée d'une plateforme de nivelage en béton, de barres goujonnées, d'une chape en béton armé pour le quai et de poutres/piquets en bois, tel qu'il est indiqué sur les dessins.
- .3 L'approvisionnement et l'installation de poutres en bois traité, de piquets, de garde-roues et de butées de garde-roues, tel qu'il est indiqué sur les dessins.

Le MPO fournira des services d'hélicoptères aux fins d'élingage, pour un maximum de 25 heures de vol des hélicoptères. L'entrepreneur devra assumer les coûts de toutes les heures de vol supplémentaires requises pour exécuter les travaux conformément aux documents du contrat.

Coordonner tous les travaux des services des hélicoptères avec le représentant du Ministère.

Lieu de travail, emplacement des travaux et lieu de livraison :

Les travaux se dérouleront sur l'île Puffin, à Terre-Neuve-et-Labrador.

Date de début : Dès l'attribution du contrat.

Date d'achèvement : Dans les huit semaines suivant l'attribution du contrat.

Exigences de sécurité : Aucune exigence.

Pour obtenir plus de renseignements sur le projet ou le contrat, veuillez communiquer avec Beverly Shawana par courriel à l'adresse suivante :

Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Les soumissionnaires doivent noter que toutes les questions concernant cette demande de propositions doivent être présentées par écrit **au plus tard le 18 novembre 2015 à 14 h (HEURE NORMALE DE L'EST)** à l'autorité contractante. Le Ministère pourrait ne pas être en mesure de répondre aux questions présentées après cette date.

Pêches et Océans Canada n'acceptera pas nécessairement la soumission la moins-disante ni l'une ou l'autre des soumissions reçues, et se réserve le droit de refuser l'une ou l'autre ou l'ensemble des soumissions reçues. Cette décision sera sans appel et soumise à la seule discrétion du Ministère.

Beverly Shawana

Agente principale de négociation des marchés

Courriel : Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca